Pacte pour l'enfance

Enfance protégée :
Restitution de la Concertation nationale

26 juin 2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Discours introductif par :

Agnès BUZYN,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Concertation nationale sur l'enfance protégée : 6 groupes de travail…

Diffuser une culture de la transparence et de la qualité des lieux d'accueil

Sécuriser le parcours de l'enfant

Développer les modes d'accueil de type familial

Renforcer le pilotage de la politique de protection de l'enfance et la participation des usagers

Mieux accompagner les enfants en situation de handicap

Promouvoir l'ambition scolaire pour les enfants

Une consultation pour recueillir **la parole des enfants**

Menée auprès de

1 154 enfants

âgés de **7 à 21 ans**

bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

en foyer
(58%)

en famille d'accueil
(30%)

à domicile
(12%)

Renforcer le pilotage de la politique de protection de l'enfance et la participation des usagers

Co-présidé par **Frédéric Bierry**, président du Conseil départemental du Bas-Rhin et **Jean-Philippe Vinquant**, directeur général de la cohésion sociale

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Clarifier** la gouvernance en protection de l'enfance, tant au niveau national que local

2. **Définir** au niveau national des objectifs qualitatifs et les suivre dans chaque département

3. **Accompagner** un renforcement du rôle des ODPE

4. **Mettre en place**, dans chaque territoire, des instances de participation des enfants et des familles

5. **Renforcer** le rôle des parquets et des magistrats coordonnateurs en protection de l'enfance

Sécuriser le parcours de l’enfant

Co-présidé par **Stéphane Troussel**, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis,
Laurence Bellon, première vice-présidente chargée des fonctions de juges des enfants, magistrat coordonateur du tribunal pour enfants de Marseille et **Marianne Antunes**, présidente de l’Association nationale des maisons d’enfants à caractère social

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Réaffirmer** le rôle du projet pour l'enfant et de son référent
2. **Permettre** la co-saisine d'au moins deux juges pour les décisions les plus complexes
3. **Simplifier** la vie quotidienne de l'enfant protégé, notamment par la redéfinition des actes usuels/non usuels
4. **Favoriser** l'implication durable d'adultes non professionnels auprès des enfants (famille élargie, tiers de confiance, parrains, pairs…) pour favoriser la construction de liens durables
5. **Anticiper** et mieux préparer la fin des mesures de protection

Diffuser une culture de la transparence et de la qualité des lieux d’accueil

Co-présidé par **Philippe Grosvalet**, président du Conseil départemental de Loire-Atlantique et **Anne-Marie Armanteras-de Saxcé**, membre du collège de la Haute Autorité de Santé

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Faire connaître** aux enfants leurs droits
2. **Systématiser** le recensement et le traitement des événements indésirables graves et des cas de maltraitance
3. **Encadrer** le recours à l’hôtel pour en garantir le caractère exceptionnel
4. **Créer** un Fonds national d'investissement pour la modernisation des lieux d'accueil
5. **Faciliter** l’expression des enfants au sein des lieux d’accueil

Prendre en compte la parole des enfants

Film Repairs !

Prendre en compte la parole des enfants

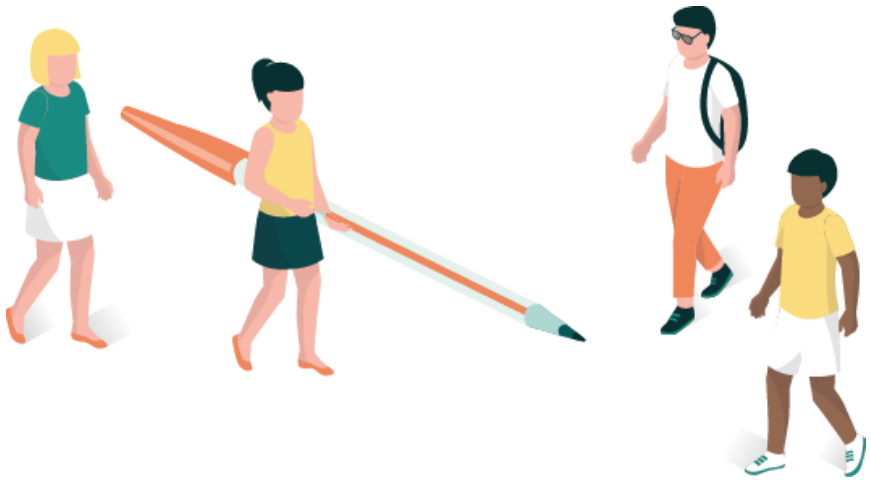

Gautier ARNAUD-MELCHIORRE, membre du groupe « Sécuriser le parcours de l'enfant »

Gabrielle CHOUIN, membre du groupe « Promouvoir l'ambition scolaire pour les enfants »

Développer les modes d’accueil de type familial

Co-présidé par **Patrick Weiten**, président du Conseil départemental de Moselle et **Bénédicte Aubert**, présidente de l’Association nationale des placements familiaux

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Réviser** le statut et améliorer les conditions d'exercice des assistants familiaux
2. **Préciser** le cadre juridique des lieux de vie et d'accueil
3. **Soutenir** les adultes non professionnels qui s'investissent durablement auprès des enfants (famille élargie, tiers de confiance, parrains, pairs…)
4. **Promouvoir**, notamment au travers de campagnes de recrutement, les différents types d'accueil familial

Mieux accompagner les enfants en situation de handicap

Co-présidé par **Michel Autissier**, président du Conseil départemental de Cher et **Jean-Jacques Coiplet**, directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Organiser** le décloisonnement des actions menées dans les champs social, médico-social et sanitaire au sein de conventions passées entre les ARS et les Conseils départementaux

2. **Recourir** à des évaluations partagées ASE / secteur médico-social

3. **Instaurer** un principe de « permanence médico-sociale », qui garantisse une continuité de la prise en charge et de l'appui des professionnels, tout au long de l'année

4. **Recenser** et évaluer les dispositifs innovants (démarches partenariales, places mixtes, équipes mobiles, accueils de jour…) pour les généraliser si c'est pertinent

Promouvoir l’ambition scolaire pour les enfants

Co-présidé par **Marie-Christine Cavecchi**,

présidente du Conseil départemental du Val d’Oise et **Valérie Cabuil**,

rectrice de l’académie de Lille

Pacte pour l'enfance

Principales **propositions**

1. **Former** les professionnels de la protection de l'enfance au suivi scolaire de l'enfant, et les professionnels de l'Education nationale aux fondamentaux de la protection de l'enfance

2. **Mieux associer** l'équipe éducative au Projet pour l'enfant

3. **Organiser** l'intervention d'enseignants au sein des lieux d'accueil en protection de l'enfance

4. **Garantir** aux enfants protégés de pouvoir bénéficier des dispositifs de droit commun (« Devoirs faits », internats, parcours d'excellence…)

5. **Mettre** en place une gouvernance et un partenariat plus opérationnel entre les acteurs de l'Education nationale et de la protection de l'enfance

Discours de clôture par :

Adrien TAQUET,
Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

Merci à tous !

Pacte pour l'enfance